

### Art dans la ville :

- **Installation d'une sculpture place Jouffroy d'Abbans :  
contrat avec Pascal COUPOT**
- **Aménagement des têtes du tunnel sous la Citadelle :  
commande publique auprès de François MORELLET**
- **Ateliers-logements cité Brulard**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Depuis de nombreuses années, la politique de la Ville de Besançon dans le domaine des Arts Plastiques Contemporains a surtout mis l'accent sur la formation des plasticiens au sein de l'Ecole Régionale d'Art et sur la monstration des oeuvres d'art dans le cadre d'expositions soit au sein du Centre d'Art Contemporain, soit au sein des Musées.

Ces dispositions, si elles restent essentielles, ne sont pas pleinement satisfaisantes quand il s'agit de favoriser la rencontre du grand public avec l'oeuvre d'art ; aussi, est-il proposé d'engager et de favoriser des actions visant à intégrer l'art dans le quotidien urbain, à rapprocher la population de l'oeuvre d'art et à insérer de façon plus évidente l'artiste dans le tissu social.

Cette orientation prendra plusieurs formes :

- réalisation d'ateliers-logements dans les quartiers ; récemment deux ateliers ont été créés Cité des 408 ;
- instauration de résidences d'artistes, notamment en lien avec l'Ecole des Beaux-Arts ;
- installation d'oeuvres d'art sur les espaces extérieurs : la pose d'une sculpture de Jens Böttcher sur la fontaine place Victor Hugo est à cet égard exemplaire.

Il est proposé au Conseil Municipal deux projets s'inscrivant dans ce dernier axe :

#### ***I - Installation d'une sculpture place Jouffroy d'Abbans***

L'Association Jacquemard et certains habitants du quartier de la Madeleine ont interpellé M. le Maire et la Municipalité sur la nécessité de transférer place Jouffroy, la statue réalisée par Jean JEGOU et située actuellement avenue de l'Helvétie.

Cette question a fait l'objet de nombreuses discussions avec les responsables de cette Association ainsi que l'Architecte des Monuments de France, et, plutôt que d'opérer un simple transfert ou de faire réaliser une copie (le moule appartient au Musée), il a été retenu l'idée de faire appel à un plasticien actuel et de lui commander une oeuvre.

C'est le sculpteur Pascal COUPOT qui a été retenu.

Cet artiste qui vit à Cenans (Haute-Saône) a proposé 3 objets au cours d'une réunion tenue le 9 avril 1997, à laquelle participaient les représentants de l'Association Jacquemard.

Celui qui a été retenu est celui d'une sculpture d'inspiration classique traitée de façon réaliste, qui représente le Marquis de Jouffroy d'Abbans face au Doubs, le regard fixé sur sa plaque commémorative ; elle sera installée sur le trottoir quai Veil Picard, à l'angle du pont Battant.

Sa situation sur la place Jouffroy d'Abbans elle-même ne pouvait en effet être retenue pour des raisons strictement techniques.

Le coût global de l'opération (conception - réalisation - pose) s'élève à 150 000 F.

Il est proposé au Conseil Municipal, de donner un avis favorable à cette proposition et d'autoriser M. le Maire à signer le contrat de commande à l'artiste, étant précisé que la dépense sera imputée au chapitre 90.241 article 2161.00509 code service 41052 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédits de même montant de l'imputation 90.64.2315.00508. 30300.

### ***II - Aménagement des têtes du tunnel sous la Citadelle - Commande Publique***

La réalisation du tunnel sous la Citadelle offre une excellente opportunité pour procéder à une commande publique et solliciter l'intervention d'un plasticien dans la perspective de créer là, deux signes forts, emblématiques du dialogue entre une oeuvre et la cité.

Le Ministère de la Culture a été associé à cette démarche, et l'idée de solliciter la participation d'un artiste incontestable et de réputation internationale a été retenue.

En effet, l'oeuvre qui structurera l'espace à la fois du côté Rivotte et du côté Tarragnoz, devra mettre en évidence la notion de traversée d'un site historique et géographique réputé infranchissable, d'une importance majeure pour la Ville de Besançon.

François MORELLET a été choisi d'un commun accord entre la Ville de Besançon et le Ministère de la Culture (Délégation aux Arts Plastiques).

Il a été invité à réfléchir à un projet prenant en compte cette idée de traversée ainsi qu'un élément fondamental dans la configuration de la Ville : le Doubs.

François MORELLET propose la réalisation d'une oeuvre monumentale et «dérisoire» (pour reprendre ses propres termes.)

Il s'agirait d'un grand triangle équilatéral qui plonge d'un côté des deux entrées du tunnel pour ressortir dans le rond-point de l'autre côté, dans un axe orienté d'amont en aval de la boucle du Doubs. Un jet d'eau jaillira de la pointe du triangle.

Le coût de l'opération est de 1 140 000 F TTC (conception - réalisation - pose) ; cette somme inclut les honoraires de l'artiste, d'un montant de 130 000 F.

Le Ministère de la Culture, qui a payé directement les premières études de François MORELLET, est susceptible de financer ce projet à hauteur de 340 000 F soit 30 % de la dépense.

La part de la Ville, soit 800 000 F, figure au BP 1997 chapitre 90.64 article 2315.86010 code service 30300.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition et à autoriser M. le Maire à solliciter le versement de la subvention du Ministère qui sera inscrite dès réception au budget supplémentaire de l'exercice courant :

- en recettes au chapitre 90.64 article 1321.86010 code service 30300,
- en dépenses au chapitre 90.64 article 2315.86010 code service 30300.

### ***III - Réalisation d'ateliers-logements***

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la création de deux ateliers- logements dans le cadre de la réhabilitation de la Cité des 408.

Cette opération a été réalisée avec le soutien du Ministère de la Culture.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles vient de faire connaître son intention de subventionner à hauteur de 50 000 F, les projets proposés par les plasticiens accueillis dans le cadre de ces ateliers.

Ces projets sont les suivants :

- création de 365 plaques (1 par jour), installées sur un itinéraire partant de la Cité, circulant dans le centre historique pour revenir au point de départ, l'idée étant de traduire de façon concrète le lien entre la Cité et la Ville,

- travail plastique basé sur l'image (photo - vidéo) et le volume, destiné également à affirmer le lien entre la Cité et la Ville et à favoriser la confrontation entre l'oeuvre d'art et la population de la Cité.

Le coût de l'opération est évalué à 160 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis favorable et à autoriser M. le Maire à solliciter le versement de la participation financière de la DRAC Franche-Comté qui sera inscrite dès réception au budget supplémentaire de l'exercice courant :

- en recettes, au chapitre 92.241 article 7471 (subvention d'Etat) code service 41052,

- en dépenses, au chapitre 92.241 article 6042 (achat de prestations de services) code service 41052.

**«M. FERREOL** : Je voudrais simplement redire que cette orientation de l'art dans la ville nous paraît un axe important de notre politique des arts plastiques en matière contemporaine puisque c'est vrai que la Ville de Besançon ne semblait pas extrêmement présente dans ce secteur, même si on oublie toujours de rappeler que c'est elle qui a à sa charge quasi exclusive la formation de la plupart des plasticiens qui ont par vocation une destination professionnelle, je pense à ceux de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts. C'était je dirais la part la plus importante de la Ville pour ce secteur de création. Comme ça s'est toujours fait dans l'histoire des cités, mais aussi pour rapprocher l'art contemporain de la vie quotidienne des gens, peut-être le désacraliser avec tout ce que cela représente lorsqu'il est au sein des musées ou dans des lieux particulièrement fermés, nous avons souhaité impulser cette orientation chaque fois que nous le pouvons, comme nous l'avons fait pour la sculpture de Jens Böttcher sur la fontaine. Nous évoquons aussi les ateliers d'artistes parce qu'il nous semble que cela fait partie de cette politique-là. Je vous signale que vous avez en complément sur vos tables, un petit dossier qui vous permet de visualiser davantage ce qui est présenté dans ce rapport car il est vrai que c'est toujours difficile de l'évoquer avec des mots.

**M. SENNERICH** : Pour la statue de Jouffroy d'Abbans, Monsieur le Maire, je trouve que c'est une bonne idée.

En ce qui concerne les deux triangles qui vont se trouver de part et d'autre des ronds-points du tunnel de la Citadelle, M. REGNIER avait dit qu'il ne se laisserait pas «refiler» n'importe quoi, il voulait mettre des fleurs, des massifs et une fontaine je crois. Je crois que c'est mal parti !

**Mme WEINMAN** : Monsieur le Maire, je vais un petit peu faire la synthèse des propos que j'entends à gauche à droite. Je vous demanderai d'abord de bien vouloir accepter de procéder à un vote séparé sur ces projets.

Pour ma part, le projet concernant l'animation ou l'installation d'une sculpture aux deux accès du tunnel ne me convient pas. Je ne suis sans doute pas assez élevée encore culturellement en art plastique pour être sensible à ce type de projet. On me parle «d'art dérisoire», je veux dire qu'à la limite cela en deviendrait presque risible si on n'était pas tout de suite arrêté par le prix ! Je sais toutes les contraintes que vous avez dû essayer avec la commission nationale pour avoir des fonds d'Etat mais malgré tout je suis surprise qu'on découvre ce projet aussi avancé dans le temps. Je rappellerai encore mes interventions précédentes sur l'art contemporain qui souvent est un art monumental. Or on n'est pas dans notre région pauvre en sculpteurs monumentaux, certains ayant aussi une réputation nationale peut-être équivalente à M. MORELLET que personnellement je ne connaissais pas.

**M. LE MAIRE :** Vous le verrez dans ses oeuvres prochainement. C'est un sculpteur de renommée internationale.

**M. BONNET :** Je partage l'opinion de Nicole WEINMAN. J'ai été un peu choqué par cette oeuvre «dérisoire» qu'on nous affecte. Je ne suis peut-être pas sensible à l'humour de M. MORELLET mais en plus une oeuvre dérisoire qui va nous coûter plus d'un million de francs, là je suis perplexe. Cela fait la moitié de ce qu'on va donner aux emplois jeunes, alors personnellement je n'ai pas spécialement envie de voter ce point-là, alors que les autres sont tout à fait intéressants et je les soutiens. Je reviens quand même encore une fois sur les ateliers-logements de la cité Brulard. J'ai eu des réponses à mes questions par écrit mais je n'ai pas de réponse sur une partie de ma question qui est celle que j'ai déjà répétée à plusieurs reprises : au-delà des oeuvres produites par les artistes, qu'en attend-on en terme de soutien à la politique de la ville, en terme d'aide à l'insertion des jeunes dans la mesure où on a choisi ces quartiers ? C'est une question qui me paraît essentielle et je n'ai pas eu de réponse claire là-dessus.

**M. LE MAIRE :** On en a pris note.

**M. TABOURNOT :** Monsieur le Maire, je crois que Nicole WEINMAN a résumé ce que je voulais dire et je souhaite également qu'on dissocie les trois dossiers parce que 1 140 000 F pour encombrer le rond-point, je n'ai peut-être pas de goût très culturel mais franchement j'aurais préféré qu'on les mette ailleurs !

**M. LE MAIRE :** Je crois que ce n'est pas le coût auquel cela revient pour la Ville.

**M. TABOURNOT :** Oui, c'est 800 000 F mais la globalité me gêne un peu.

**M. LE MAIRE :** C'était le chiffre prévu dans le programme du tunnel, pour l'effort culturel. De la culture, on pourrait en parler éternellement, comme vous je ne suis pas doué en matière d'artiste mais on appréciera le moment venu. C'est une commande publique.

**M. TABOURNOT :** Je voudrais poser deux questions pratiques : les oeuvres d'art de ce type sont bien assurées contre les risques routiers et le vandalisme ?

**M. LE MAIRE :** Je suppose.

**M. TABOURNOT :** Vous supposez ou c'est sûr car une voiture qui passe dans le rond-point elle y a droit.

**M. LE MAIRE :** Ce ne sera pas des petits triangles, les voitures pourront passer à travers !

**M. DUVERGET :** Moi j'aime bien MORELLET. Sur le plan de l'art contemporain, le critique d'art du Monde vient de publier un livre qui s'appelle «la haine de l'art» et qui montre souvent une résistance des Français à l'art contemporain. Autour de nous, en Italie, en Allemagne notamment, l'art contemporain est dans la rue et surtout la sculpture est dans la rue. Ce sont les Bisontins qui jugeront une fois que l'oeuvre sera installée. Je crois toutefois qu'il est important de préparer le regard à l'arrivée -pas des petits hommes verts, mais c'est un peu cela- de ces statues et de ces sculptures. Je suis persuadé en tout cas que la sculpture de MORELLET est un événement, MORELLET est connu actuellement dans le monde entier dans le domaine de la sculpture et de l'art contemporain. Par contre, comment faire pour que cet événement soit mesuré en temps réel par la population qui sera là pour l'accueillir. C'est peut-être une réflexion que nous devons mener tous en faveur de l'art contemporain.

Quand MONET a peint la première fois «impression soleil levant», il faisait partie des réprouvés alors aujourd'hui il faut voir les choses avec un certain recul. Je ne dis pas que l'art contemporain est forcément bon parce qu'il est contemporain mais dans tous les cas il faut aussi lui donner sa chance et la chance c'est aussi du prix à y donner parfois.

**M. LE MAIRE** : Il vous reste, Monsieur DUVERGET, à convaincre vos collègues de l'opposition du bien-fondé de vos propos dont je vous remercie.

**M. JUSSIAUX** : Monsieur le Maire, je ne me sens aucune compétence pour m'immiscer dans le débat artistique proprement dit, donc je ne ferai pas de commentaires sur l'esthétique des projets. Par contre, je souhaiterais au moins qu'on ne nous prenne pas trop pour des «zozos» quand on dit que François MORELLET a été choisi d'un commun accord entre la Ville et le Ministère alors qu'on sait que cela fait au moins un an que le Ministère a décidé d'imposer François MORELLET et qu'en fait il n'y a pas eu de discussion possible sur un choix qui était pré-établi. Que le Ministère ait ses raisons, que la Ville ait un jour ses raisons de se plier à ce diktat des «cultureux» parisiens, cela fait partie de la vie mais au moins qu'on n'écrive pas le contraire de ce qui se passe simplement.

**M. LE MAIRE** : En fait, on a été d'accord sinon la sculpture ne serait pas venue. On pouvait refuser mais on n'avait plus de participations du Ministère de la Culture, enfin, vous connaissez le système. Marcel FERREOL vous expliquera cela.

**M. PINARD** : Je ne connais ni François MORELLET ni son oeuvre mais s'il se trouve qu'il a effectivement dit que cette oeuvre était «dérisoire», je trouve cela très triste parce que ça renforce a priori les préjugés contre l'art contemporain et c'est anti-pédagogique au dernier degré. Je trouve navrant que quelqu'un emploie le mot «dérisoire» à propos de son oeuvre parce que dans le peuple on ne comprendra pas.

**M. LE MAIRE** : Oui car tout dépend du sens qu'on donne à dérisoire, du sens que l'artiste donne à dérisoire.

**M. RENOUD-GRAPPIN** : Monsieur le Maire, professionnellement j'ai toujours défendu l'art contemporain au maximum et dans la mesure où les gens peuvent le comprendre mais je pense qu'on peut faire aussi de l'art contemporain pour moins cher. Je crois que la Ville de Besançon n'est pas actuellement dans une situation financière qui lui permette de pouvoir dépenser une somme aussi importante pour cette oeuvre d'art. Je crois qu'il y a des moments où on doit faire des choix entre certaines choses, on peut être tenté d'acheter quelque chose sans en avoir forcément les moyens.

**M. LE MAIRE** : Vous êtes bien placé pour le savoir, dans les oeuvres d'art le prix n'est parfois pas dérisoire.

**M. BONNET** : Je voudrais simplement dire qu'il ne s'agit pas là de soutenir ou non un jeune artiste puisque sa première exposition apparemment date de 1950.

**M. LE MAIRE** : Il n'est pas jeune mais c'est un créateur affirmé et reconnu comme tel.

**M. FERREOL** : Je constate simplement que même les gens qui ne connaissent pas ont une appréciation et un jugement. Cela a donné lieu à un certain nombre d'interventions et je trouve que c'est intéressant. Cela veut dire que déjà l'art contemporain fait réagir. Je n'évoquerai pas, cela l'a été par M. DUVERGET, le livre récent de Philippe DAGEN sur la relation qu'a notre société avec l'art contemporain lorsqu'il évoque effectivement ce très beau livre sur la haine de l'art et l'anti-modernisme et la fascination du passé caractéristique de notre époque. Mais il l'a dit, il y a eu d'autres moments dans l'histoire que je ne veux pas citer là mais dans le domaine de la sculpture par exemple, PICASSO n'a jamais pu mettre à Paris son projet de sculpture. «Le BALZAC» que vous connaissez, il a fallu attendre 10 ans pour qu'il soit installé.

Je voudrais simplement vous donner deux ou trois points d'information concernant les mécanismes de la commande publique car je crois qu'on dit un peu n'importe quoi. Premièrement, la commande publique a été créée en 1983. Grâce essentiellement à la Direction des Arts Plastiques, plus de 1 000 projets en 1996 ont été réalisés. J'ai vérifié, je peux vous en donner la liste, la plupart des villes de France, même souvent des petites villes ont d'une façon ou d'une autre bénéficié de ce

mécanisme. Je pense que depuis 1983, on peut faire le bilan qu'on veut, dans le paysage français de l'art public, le travail de Jack LANG puisque c'est lui qui a créé ce mécanisme est une réalité incontournable. En Franche-Comté, la Ville de Dole a bénéficié de la commande publique, la Ville de Montbéliard, des petites communes comme Bucey-les-Gy, Fraisans. C'est une opération qui est commune. La Ville de Besançon ne s'était jamais inscrite dans cette démarche que vous connaissez. La Direction des Arts Plastiques propose effectivement un certain nombre de créateurs contemporains, après sélection c'est vrai mais je précise à mon collègue JUSSIAUX qu'il n'est pas vrai que seul le nom de François MORELLET nous a été proposé. Je pourrais évoquer mais je crois que ce n'est pas très élégant, un certain nombre d'autres artistes qui ont été proposés mais leur démarche nous paraissait moins intéressante que celle de MORELLET.

Alors je ne veux pas ici répondre à tout ce que j'ai entendu mais je voudrais, parce que ça demandera un peu de temps, m'expliquer en particulier sur le terme «dérisoire» que Joseph PINARD, à juste titre, peut trouver un peu provocateur. Je me suis interrogé sur l'opportunité de le reprendre dans le rapport, mais pour ceux qui connaissent François MORELLET -que l'on peut voir tous les samedis matin sur Arte dans une émission sur la connaissance de l'art- pour ceux qui connaissent un peu sa démarche, François MORELLET est quelqu'un qui ne vient pas du tout d'une tradition culturelle, c'est un chef d'entreprise. Il n'est pas très jeune, il est né en 1926 et il est venu à l'art volontairement dans une démarche très critique. Alors c'est tout un courant de l'art contemporain, mais très critique par rapport à une conception monumentale qu'il estimait très chargée de sens, très forte, très commémorative et, d'emblée, il prend un point de vue qui est plutôt celui du jeu. D'où cette expression ! Si vous connaissez ses oeuvres par exemple à Grenoble, il joue sur des principes, il est très intéressé par les mathématiques, par des formes extrêmement simples, minimales ou sur des formules je dirais quasi ludiques, c'est-à-dire qu'il y a des clés avec lesquelles tout le monde peut jouer. Dans les critères qui m'ont paru intéressants, c'est d'abord cette modestie totale y compris par rapport à ce projet car il est venu, il a regardé, il est monté à la Citadelle, c'est la première chose qu'il a faite et c'est une démarche je dirais très simple, très humble quand on connaît le «bonhomme». Et dans ce lieu-là, sur la thématique qu'il nous a proposée, je trouvais la chose intéressante. Je partage totalement l'avis de mon collègue DUVERGET pour dire qu'il y aura nécessité autour de cette présentation d'un vrai travail de médiation non seulement du côté du Musée mais c'est déjà prévu avec l'Ecole des Beaux-Arts et pourquoi pas avec les écoles autour, François MORELLET est quelqu'un qui sait faire cela et je crois qu'il y a des pistes à explorer.

Dernière chose : sur le coût, je crois qu'il faut se méfier, je l'ai déjà dit dans cette enceinte, non seulement de l'anti-modernisme mais d'une forme de poujadisme qui peut être extrêmement dangereuse. Je n'ai pas les prix là mais je souhaiterais que mon collègue chargé de la voirie nous dise quel est le prix moyen d'un rond-point lorsqu'on y met des fleurs, des choses tout à fait intéressantes parce qu'il faut faire le calcul. Pour l'instant, il n'y a rien alors on peut dire comme notre collègue JUSSIAUX plutôt que de mettre une oeuvre d'art contemporaine, ce qui est extrêmement rare dans la ville, on ne met rien, c'est un choix. C'est un choix encore plus minimalisme que celui de MORELLET. Mais je voudrais que quand on évoque des chiffres on prenne en considération le coût moyen d'un rond-point ordinaire, ici il y en a deux, et je voudrais que vous me disiez si deux ronds-points ordinaires font beaucoup moins que 800 000 F.

Maintenant, je suis prêt à vous donner le prix moyen des commandes publiques qui ont été réalisées en France, y compris celles qui ont été faites en région et je crois qu'il faut faire très attention d'une part à un enfermement régional et régionaliste, encore une fois heureusement que dans notre pays on n'ait pas demandé la carte d'identité ni l'origine des artistes, autrement je pense qu'il y a beaucoup de choses qu'on considère comme faisant partie de notre patrimoine et qui ont été à l'époque des choses complètement contemporaines que nous n'aurions pas. La question que vous posez à travers cela est le divorce de plus en plus croissant qui existe entre l'art contemporain et nous-mêmes. Mais faisons très attention à ce que cela signifie et peut-être un peu de modestie là-dessus.

**M. PINARD** : Effectivement il y a un relais à prendre, mais à condition qu'on fasse de la pédagogie. Par rapport à l'art contemporain, il s'est passé des choses essentielles dans cette région mais c'était non plus le denier culturel, c'était le denier du culte, c'était de l'art sacré. Moi j'étais le premier gardien de la chapelle de Ronchamp, il faut se rappeler les manifestations d'hostilité lorsque Le CORBUSIER est venu, de même lorsqu'on a dû enlever le chemin de croix de SAURY à Orchamps-Vennes. On a quand même fait venir Fernand LEGER à Audincourt, NOVARINA, MANESSIER aux Bréseux et à Pontarlier. Cette grande époque est à mes yeux, chacun son jugement, hélas révolue mais il y avait à côté de cela un effort de pédagogie fondamental et moi je dis faisons très attention quant au vocabulaire, quant à la présentation du projet, il y a une pédagogie à avoir par rapport à ces réalités. On en a tellement « bavé » pour faire venir un certain nombre de très grands artistes ici que je suis attentif à cet aspect des choses et je trouve qu'on s'enferme dans un vocabulaire qui me paraît parfois un peu trop ésotérique et pas assez proche des réalités de la population.

**M. LE MAIRE** : Je crois qu'effectivement il faudra communiquer pour faire comprendre à nos contemporains que le monde moderne évolue et que ces triangles dont on parle auront sans doute dans quelques années de la valeur.

**M. NUNINGER** : En ce qui me concerne, je suis ravi d'abord de par la structure et la forme mais aussi par la pédagogie. Il y a un excellent problème de mathématiques appliquées et de mécanique pure. Il y a 36 mètres d'inoxidable, cela fait quelque 3,5 tonnes, 4 tonnes en porte-à-faux à 3,5 mètres de hauteur, je ne sais pas quel est le cubage de béton au sol pour la maintenance mais là je trouve qu'effectivement sur le plan pédagogique il y a un problème remarquable à poser à nos classes d'enseignement supérieur, voire préparation bac à Victor Hugo par exemple. Donc je souscris pleinement à la démarche.

**M. RENOUD-GRAPPIN** : Je veux dire à M. FERREOL que je le suis tout à fait sur son raisonnement. Sur le fond, il est logique, surtout maintenant que les particuliers ont peut-être de plus en plus de mal à financer l'art contemporain. Il est logique aussi que les collectivités aident les artistes et présentent un certain nombre d'oeuvres dans la rue, c'est ce qui se fait beaucoup. Chacun a voulu marquer son époque avec son style, avec ses oeuvres. Le problème n'est pas là, en fait il est sur le montant de la somme : est-ce qu'aujourd'hui il est correct vis-à-vis d'un certain nombre de gens de dépenser cette somme-là pour faire cela ? A mon avis, le problème est juste sur ce point-là. Sur le fond, sur le fait de défendre l'art contemporain, toute la création qu'il peut y avoir aujourd'hui il n'y a aucun problème mais c'est uniquement cet aspect financier qui froisse un petit peu parce que nous ne sommes pas des particuliers qui dépensent leur argent, mais on dépense quand même l'argent des autres. Et c'est cela qui me gêne un petit peu.

**M. LE MAIRE** : Vous savez 1 km de trottoir ou un pont, même un rond-point ça coûte cher aussi.

**M. LAGRANGE** : Je ne souhaite pas en rajouter parce que vous avez partiellement répondu à ma question. Je souhaitais simplement qu'on dissocie les deux sculpteurs.

**M. LE MAIRE** : Ce sera fait.

**M. JACQUEMIN** : Je me réjouis qu'un effort soit fait et qu'une promesse soit tenue par la mise en place d'une sculpture aux deux points d'entrée et de sortie du tunnel. Je veux dire aussi que dans cette ville il y a beaucoup à faire en matière de sculptures. Nous avons eu au siècle dernier des sculpteurs franc-comtois qui ont sévi ou en tout cas étaient très présents dans l'espace urbain. On n'a pas toujours eu d'ailleurs dans vos services, sortant même des problèmes de sculpture, ce souci de l'esthétique notamment au niveau du mobilier urbain et je pense que là aussi un effort important pourrait être fait. Pour ma part, je voterai ce crédit mais je souhaite aussi dire deux choses. Premièrement je m'associe aux remarques qui ont été faites par M. JUSSIAUX. Je trouve que l'autoritarisme parisien n'est pas bienvenu, on a aussi notre avis à donner sur le choix des artistes. Deuxièmement, les sculptures que vous nous présentez là ne me passionnent pas, je vous le dis franchement, mais je ne saurais en aucun cas sur ce principe-là faire opposition au vote.

**M. MEUNIER** : Je voulais simplement dire à Marcel FERREOL qu'il ne faut pas tout mélanger. Il y a des travaux qui se font dans la Ville de Besançon qui sont des travaux d'obligation : des trottoirs, des ronds-points, c'est la circulation, c'est le problème de tous les jours, cela on doit le faire et ça a un coût.

Par contre, la culture, je l'ai toujours dit, c'est quelque chose de bien particulier. Je ne me sens pas assez fort pour juger de l'opportunité de l'art qui pour moi, est très subjectif mais ce que je voudrais quand même dire très fort, c'est qu'en période budgétaire difficile, on pouvait peut-être attendre un peu pour faire ce genre de chose. Aussi je m'abstiendrai sur le premier point.

**M. FERREOL** : En deux mots, si ce soir nous vous avons présenté pour la même somme l'aménagement de deux ronds-points avec soit des pavés ou des fleurs, il n'y aurait eu aucun débat ? Deuxième chose que je voulais dire, suite à l'intervention de mon ami MEUNIER qui revient à dire que dans les périodes difficiles, l'art et la culture on n'en a pas besoin, c'est que je suis à l'opposé de cette position-là. Je pense que fondamentalement la culture permet aux gens de tenir debout comme le disait Jacques RALITE, «ce n'est pas parce qu'un enfant est pauvre qu'il faut le traiter comme un pauvre enfant».

**M. LE MAIRE** : Excellente conclusion».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Action Culturelle et du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions de la façon suivante :

- à l'unanimité pour l'installation d'une sculpture place Jouffroy d'Abbans,
- à la majorité (sept Conseillers votant contre et cinq s'abstenant) pour l'aménagement des têtes de tunnel sous la Citadelle,
- à l'unanimité pour le projet des plasticiens dans le cadre des ateliers-logements de la Cité Brulard.

*Récépissé préfectoral du 8 décembre 1997.*